

Communiqué de presse

Montpellier, le 11 juillet 2019



Apport complémentaire au contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par la société VOGO au Crédit Industriel et Commercial, il a été procédé à un apport complémentaire de 50 000 euros (cinquante mille euros) en date du 11 juillet 2019, portant de 200 000 à 250 000 euros les moyens affectés au contrat de liquidité VOGO.

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel à la date du 30 juin 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 20 428 titres
- 15 730,67 €

Prochain rendez-vous :

Chiffre d'affaires semestriel 2019

24 juillet 2019 (après bourse)

- FIN -

A propos de VOGO

Créée en 2013, VOGO développe, commercialise et distribue une solution de diffusion *live* de contenus audiovisuels basée sur une technologie de traitement de flux vidéo protégée par 4 brevets. Cette technologie de rupture, dont la performance est indépendante du nombre de personnes connectées, vise à améliorer l'expérience des spectateurs au travers de contenus multi-caméras à la demande en *live* ou en *replay* tout en offrant des outils audio et vidéo d'analyse à destination des professionnels. Depuis sa création, la solution a déjà été déployée sur plus de 1 000 événements dans plus de 20 disciplines sportives sur 4 continents.

Pour plus d'information : www.vogosport.com



vogo-group.com



[@VogoSport](https://twitter.com/VogoSport)



[Vogo Sport](https://www.facebook.com/VogoSport)

Contacts

VOGO

Christelle Albinet

Tel : +33(4) 67 50 03 98

Email : c.albinet@vogo.fr

ACTIFIN - Relations presse

Jennifer Julia

Tel : +33(1) 56 88 11 19

Email : jjulia@actifin.fr

ACTIFIN - Communication financière

Victoire Demeestère / Stéphane Ruiz

Tel : +33(1) 56 88 11 11

Email : vdemeestere@actifin.fr